

France-Le Tampon: Environmental management

OJ S 173/2023 08/09/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: communauté d'agglomération du Sud

Postal address: 379 Rue Hubert Delisle BP 437

Town: Le Tampon

NUTS code: FRY40 La Réunion

Postal code: 97430

Country: France

E-mail: dcp@casud.re

Internet address(es):

Main address: <https://www.casud.re>

Address of the buyer profile: <https://casud.achatpublic.com>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://casud.achatpublic.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://casud.achatpublic.com>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

Environment

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

gestion du refuge animalier de la Casud_Relancé

Reference number: A23.032

II.1.2. Main CPV code

90710000 Environmental management

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

le présent marché a pour objet la relance du marché pour la gestion du refuge animalier de la Casud.

Le marché initialement lancé sous la référence Mn23.021 a fait l'objet d'une consultation infructueuse

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

90710000 Environmental management

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRY40 La Réunion

Main site or place of performance: le refuge animalier de la Casud est situé rue de la bergerie dans le quartier de Bérive sur la commune du Tampon et jouxte la fourrière intercommunale de la Casud (97430 - région Réunion)

II.2.4. Description of the procurement

les prestations à réaliser, détaillées au Cctp , sont :

- l'accueil des animaux provenant de la fourrière et transférés au refuge,
- l'accueil des animaux faisant l'objet d'abandon volontaire ou de maltraitance,
- l'hébergement et le gardiennage des animaux à adopter,
- le soin et le nourrissage de ces animaux,
- le suivi administratif de ces animaux,
- l'adoption des animaux, la rédaction et la mise en oeuvre de tous les actes liées à l'abandon et à l'errance animale

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

le Pouvoir Adjudicateur prend par écrit la décision de ne pas reconduire le marché.il informera le Titulaire de sa décision par lettre recommandée en accusé de réception au plus tôt trois (3) mois avant la fin de la durée de validité du marché.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:
voir les modalités dans le RC

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 09/10/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 09/10/2023 Local time: 13:30

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

VI.3. Additional information

tous les horaires indiqués dans le présent avis s'entendent en heure locale. La date indiquée au IV.2.7 n'est qu'indicative (date non connue au jour

de l'envoi du présent avis). Une période de préparation de vingt et un (21) jours, comprise dans la durée du marché, est prévue pour l'organisation du service. La durée du marché est d'un (1) an à compter de la date de notification. Celle-ci est renouvelable trois (3) fois par tacite reconduction, pour une période d'un (1) an et dans la limite de trois (3) ans.

Critères de sélection des candidatures : Les candidats faisant l'objet d'une interdiction de soumissionner conformément aux articles L.2141-1 à L.2141- 11 du Code de la Commande Publique ne sont pas admis à participer à la procédure de passation du présent marché. Si après mise en oeuvre des dispositions de l'article R.2144-2 du Code de la Commande Publique, un candidat qui ne satisfait pas aux conditions de participation fixées par la CASUD en termes de capacités techniques, professionnelles ou financières, en vertu de l'article L.2142-1 du Code de la Commande Publique, verra sa candidature déclarée irrecevable et sera éliminé. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut également faire état des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Pour cela, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par la CASUD. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Les candidats peuvent présenter plusieurs offres en agissant à la fois : 1°) en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, 2°) en qualité de membres de plusieurs groupements.

Le retrait du dossier de consultation des entreprises, les questions des candidats et le dépôt des réponses à cette consultation s'effectuent sur la plateforme dématérialisée de la CASUD <https://casud.achatpublic.com>. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat. Le contenu des offres et les exigences formelles de présentation sont détaillés au règlement de la consultation. Unité Monétaire utilisée : l'euro

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de la Réunion

Postal address: 27 Rue Félix Guyon CS 61107

Town: Saint-Denis

Postal code: 97404

Country: France

E-mail: greffe.ta-reunion@juradm.fr

Internet address: <http://la-reunion.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies et délais des recours dont dispose le candidat sont : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du

contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à 551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du contrat - recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

VI.5. Date of dispatch of this notice

05/09/2023